

tenue sous la présidence de Monsieur Bouchardon, assisté(e)  
de Monsieur Terras et Monsieur Blanchard, Conseillers  
En présence de Monsieur Grondin, Rapporteur public  
Madame Lecompte, Greffière

**09 heures 15**

01)	<b>DOSSIER N° 2602193</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 13 mars 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé le Bangladesh comme pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de trois ans	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître LE STRAT Gaëlle
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
<b>Observateur</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
02)	<b>DOSSIER N° 2602423</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 24 juin 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé le Mexique comme pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître LE STRAT Gaëlle
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

**09 heures 15**

<b>05)</b>	<b>DOSSIER N° 2601948</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 11 septembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé le Congo comme pays de destination et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître LE VERGER Mélanie
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
<b>08)</b>	<b>DOSSIER N° 2602058</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 23 juillet 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligée de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé l'Azerbaïdjan comme pays de destination et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	SELARL BAUDET KIBGE AVOCATS ASSOCIÉS (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
<b>Observateur</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
<b>09)</b>	<b>DOSSIER N° 2602059</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 25 juillet 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligée de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé l'Albanie comme pays de destination et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	SELARL BAUDET KIBGE AVOCATS ASSOCIÉS (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	



tenue sous la présidence de Monsieur Bouchardon, assisté(e)  
de Monsieur Terras et Monsieur Louvel, Conseillers  
En présence de Monsieur Grondin, Rapporteur public  
Madame Lecompte, Greffière

**09 heures 45**

---

01) DOSSIER N° 2603811 RAPPORTEUR: Monsieur Laurent Bouchardon

---

**Titre de l'affaire** Demande d'annuler l' arrêté du 8 avril 2026 portant expulsion du territoire français

	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	SELARL EDEN AVOCATS
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE	

---

---

02) DOSSIER N° 2603812 RAPPORTEUR: Monsieur Laurent Bouchardon

---

**Titre de l'affaire** Demande d'annuler l'arrêté du préfet du Finistère du 22 avril 2026 fixant le pays de renvoi

	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	SELARL EDEN AVOCATS
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE	

---

---

03) DOSSIER N° 2602057 RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel

---

**Titre de l'affaire** OQTF demande d'annuler l'arrêté du 19 février 2026 par lequel le préfet du Finistère lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé la Tunisie comme pays de destination et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de trois ans

	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître MAONY Manon (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE	

**09 heures 45**

04)	<b>DOSSIER N° 2601940</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 17 décembre 2025 par lequel le préfet du Morbihan lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français et a fixé Madagascar comme pays de destination	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître BALDE Saïdou (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	
05)	<b>DOSSIER N° 2602192</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 20 juin 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé Djibouti comme pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître LE STRAT Gaëlle
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
06)	<b>DOSSIER N° 2602204</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 24 janvier 2025 par lequel le préfet de Police de Paris l'a obligé de quitter sans délai le territoire français, a fixé la RDC comme pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de deux ans	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître LE STRAT Gaëlle
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DE POLICE DE PARIS - 11EME BUREAU	Maître TOMASI Jean-Paul (Cour)

**09 heures 45**

07)	<b>DOSSIER N° 2601938</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 19 novembre 2025 par lequel le préfet des Côtes d'Armor lui a retiré son attestation de demande d'asile, l'a obligée de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé l'Angola comme pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de deux ans	
<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>	
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître LE BIHAN Katell (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	
08)	<b>DOSSIER N° 2602056</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 17 décembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé les Comores comme pays de destination et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>	
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître GONULTAS Omer
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
09)	<b>DOSSIER N° 2602194</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 7 mars 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé la Moldavie comme pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>	
<b>Demandeur</b>	Monsieur	
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

Arrêté le 16/06/2026  
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Bouchardon, assisté(e)  
de Monsieur Terras et Monsieur Blanchard, Conseillers  
En présence de Monsieur Grondin, Rapporteur public  
Madame Lecompte, Greffière

**10 heures 15**

01)	<b>DOSSIER N° 2300122</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC05600921Q0048 du 22 juin 2022 par lequel le maire de la commune de Bangor a tacitement accordé un permis de construire une maison individuelle sur un terrain situé lieudit Kervilahouen	
<b>Demandeur</b>	<b>Nom des parties</b> Monsieur et/ou Madame Monsieur ASSOCIATION GERVEUR DA VIKEN	<b>Représentants des parties</b> CABINET BUSSON CABINET BUSSON CABINET BUSSON
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE BANGOR SCI KERVI	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
02)	<b>DOSSIER N° 2305647</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler la décision implicite de rejet née du silence observé par le maire de la commune de Fouesnant sur sa demande du 23 mai 2023 tendant à ce qui soit dressé un procès-verbal d'infraction concernant des travaux réalisés sans autorisation sur les terrains, cadastrés section H n° 1364, 1366, 1712, 1714, 1715, 1707, 1709, 444, 428 et 429, situés lieudit Kerbader	
<b>Demandeur</b>	<b>Nom des parties</b> ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE D	<b>Représentants des parties</b>
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE CAMPING ATLANTIQUE	Maître REPAIN Cyril
<b>Observateur</b>	COMMUNE DE FOUESNANT	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR

**10 heures 15**

<b>03)</b>	<b>DOSSIER N° 2303680</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	demande d'indemnisation du préjudice subi résultant de l'autorisation accordée par la mairie d'Ililifaut d'exhumation de M. Michel Lamour sans faire procéder aux vérifications préalables requises	
<b>Nom des parties</b>		<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	BM&A AVOCATS (Cour)
<b>Défendeur</b>	COMMUNE D'ILLIFAUT	SOCIETE D'AVOCATS MARION LEROUX SIBILLOTTE ENGLISH
<b>04)</b>	<b>DOSSIER N° 2302615</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC5616117T0028M04 du 13 mars 2023 par lequel le maire de la commune de Ploemel a accordé un permis de construire modificatif portant sur l'aspect extérieur, la hauteur, l'appentis et le mur de clôture du projet de réhabilitation et d'extension du bâtiment situé 14 bis Kerimel	
<b>Nom des parties</b>		<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur et Madame	P & A
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE PLOEMEL	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
<b>05)</b>	<b>DOSSIER N° 2205106</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler l'arrêté n° PC05625119Y0088 du 13 mars 2020 par lequel le maire de la commune de Theix-Noyal a accordé un permis de construire une maison individuelle sur un terrain situé lieudit Moustoir Lorho	
<b>Nom des parties</b>		<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	ASSO. AMIS DES CHEMINS DE RONDE	
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE THEIX-NOYALO Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS DEPASSE DAUGAN QUESNEL DEMAY



tenue sous la présidence de Monsieur Bouchardon, assisté(e)  
de Monsieur Terras et Monsieur Louvel, Conseillers  
En présence de Monsieur Grondin, Rapporteur public  
Madame Lecompte, Greffière

**11 heures 15**

01)	<b>DOSSIER N° 2303588</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	demande d'annuler l'arrêté du 11 mai 2023 de la commune de Saint-Briac-sur-Mer accordant une autorisation de travaux n° 03525623S0001 au titre de l'accessibilité et de la sécurité des établissements recevant du public	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Madame
<b>Défendeur</b>	Monsieur	PARRINELLO VILAIN ASSOCIES CABINET BUSSON
	COMMUNE DE SAINT-BRIAC-SUR-MER PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
02)	<b>DOSSIER N° 2403113</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demandant d'annuler la décision du 24 avril 2024 par laquelle la commission du contrôle de la réglementation du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) a infligé à la société les sanctions de remboursement intégral de l'aide versée pour l'oeuvre intitulée "Le lève tête", "Le revenant" et/ou "Maudit !", et de l'exclusion du bénéfice et du paiement de toute aide financière ainsi que du clacul des sommes représentant les aides financières attribuées sous forma automatique pour une durée de 12 mois et à son dirigeant une sanction pécuniaire et l'interdiction d'exercer ses fonctions pour une durée de 6 mois	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	SAS SPECTRE PRODUCTIONS Monsieur	KERROS (Cour) KERROS (Cour)
<b>Défendeur</b>	CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMEE	

**11 heures 15**

---

<b>03)</b>	<b>DOSSIER N° 2504462</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler l'arrêté n° PC0290222400025 du 28 octobre 2024 par lequel le maire de la commune de Camaret-sur-Mer a accordé un permis de construire un bâtiment collectif comportant 6 logements destinés à la location saisonnière, une salle multi-activités et une piscine sur un terrain situé 11 bis rue Amiral Guépratte	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	SCI L'AMIRAL	Maître AUBIN Simon (Cour)
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE CAMARET-SUR-MER SCI MARLO	SOCIETE D'AVOCATS ALQUIER & HOUSSARD M. le bâtonnier BUORS Franck
<b>04)</b>	<b>DOSSIER N° 2402668</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demandant d'annuler l'arrêté n° DP0291332300087 du 29 décembre 2023 par lequel le maire de la commune de Locquirec ne s'est pas opposé à la déclaration préalable présentée pour l'installation d'une serre bi-tunnel sur un terrain situé 3 Hent Ker	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur Monsieur Madame Monsieur	SELARL ARES
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE LOCQUIREC GAEC DE LA PRESQ'ILE	

**11 heures 15**

---

05) DOSSIER N° 2403884 RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel

---

**Titre de l'affaire** Demandant d'annuler l'arrêté n° DP0291332400032 du 13 avril 2024 par lequel le maire de la commune de Locquirec ne s'est pas opposé à la déclaration préalable présentée pour l'installation d'une serre bi-tunnel sur un terrain situé 3 Hent Ker

**Nom des parties**

**Représentants des parties**

**Demandeur**

SELARL ARES

COMMUNE DE LOCQUIREC

GAEC DE LA PRESQU'ILE

**Défendeur**

---

06) DOSSIER N° 2106246 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras

---

**Titre de l'affaire** Demande d'annuler l'arrêté n° PC05618221Q0001 du 16 juin 2021 par lequel le maire de la commune de Priziac a, au nom de l'Etat, accordé un permis de construire une porcherie, une cellule de stockage, l'extension du bâtiment maternité, une lagune et un bassin d'aération sur un terrain situé lieudit Lichouet

**Nom des parties**

**Représentants des parties**

**Demandeur**

ASSOCIATION AR GAOUENN

Maître FERTE-DEVIN Anouk (Cour)

**Défendeur**

PREFECTURE DU MORBIHAN

SCEA DE LICHOUET

SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES

**11 heures 15**

---

07)                      **DOSSIER N° 2201960**    **RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel**

---

**Titre de l'affaire** Demande d'annuler la décision du 22 novembre 2021 de la maire de Québriac le mettant en demeure de retirer les obstacles à la circulation du chemin rural dit du Moulin Neuf et de le remettre en état et du rejet implicite de son recours gracieux

**Nom des parties**

**Demandeur**                      Monsieur

**Défendeur**                      COMMUNE DE QUEBRIAC

**Représentants des parties**

Maître SIMON Anne-Cécile

CABINET D'AVOCATS COUDRAY

**Arrêté le 16/06/2026**

**Le président du tribunal**